

Compte-rendu de la réunion généalogie du 2 avril 2024

Etaient présents : Sonia Ananna, Michèle Baumann, Thérèse Gallani, Philippe Halter, Hubert Oberbach, Jean-Jacques Pansiot, Thierry Pfeiffer, Jean-Louis Scheidt, Vincent Steffen.
Excusés : Bernadette Blelly, Jean-Paul Lingelser

Une pensée pour Yolande Guerné, ancienne participante de l'atelier jusqu'en 2020, qui est décédée le 12 mars.

Michèle est à la recherche d'informations sur la naissance d'un ancêtre, Jean Oster, marié en 1797 à Crastatt. Plusieurs arbres sur geneanet (et sur Filae) donnent des dates de naissance différentes (en 1766, 1771 et même 1780). Le lieu de naissance semble être Wilwisheim, mais les actes de baptême pour cette période semblent manquer. L'un des arbres indique « voir également les registres du chapitre rural de Haut-Haguenu sous Wilwisheim (2 E 534) non numérisés (B, 1756-1787) ». Sans doute une piste à creuser. En tout cas cela confirme que les informations trouvées sur les arbres en ligne doivent absolument être vérifiées par des actes ou autres documents fiables.

Recherche des prisonniers de guerre dans les archives de la Croix-Rouge Internationale (ICRC) : le site à consulter est <https://grandeguerre.icrc.org/fr>

Depuis le site ICRC on peut le retrouver en allant sur **qui-nous-sommes/histoire/premiere-guerre-mondiale**

Rappel l'ordre alphabétique des fiches de prisonnier est approximatif (et plus ou moins phonétique).

Naturalisation : Jean-Jacques présente la recherche du dossier de naturalisation d'un ancêtre italien, Antonio Frescura, aux Archives Nationales.

Cheminement : la date du décret de naturalisation a été trouvée sur le [Registre Matricule](#) d'Antonio : le 28 août 1895. Suivant la date elle aurait aussi pu être trouvée sur le Journal Officiel via gallica. Voir également le mode d'emploi sur le site de la [BNF](#)

Créer un compte sur le site des Archives Nationales de Pierrefitte et compiler l'inventaire ce qui permet de trouver le numéro de dossier 11930 x 94, puis le document contenant le décret de naturalisation https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/media/FRAN_IR_056876/idd_1895_08-20/DAFANCH94_NUMJ022665_D

Puis chercher dans l'inventaire les dossiers de naturalisation de 1894 (bien que naturalisé en 1895, le dossier est de 1894 comme l'atteste le numéro trouvé : 11930 x 94) : la cote est BB/11/3085.

Il ne reste plus qu'à effectuer une demande de reproduction du dossier sur le site, en précisant bien tous les détails. Dans mon cas j'ai fait la demande le 14/2/24, et j'ai obtenu le dossier numérique le 14 mars moyennant le paiement de 10 €.

Concernant la double nationalité on trouve sur le site service-public.fr :

*En effet, la loi française n'exige pas **qu'un étranger devenu Français** renonce à sa nationalité d'origine. La loi française n'exige pas non plus **qu'un Français ayant acquis une autre nationalité** renonce à la nationalité française. Lorsqu'une personne devient française par naturalisation ou par déclaration, elle **indique** au service instructeur **la ou les nationalités qu'elle a déjà**. Elle précise **la ou les nationalités qu'elle souhaite conserver** en plus de la nationalité française, et **la ou les nationalités auxquelles elle souhaite renoncer**.*

Prochaine réunion le mardi 7 mai

Jean-Jacques